

LES NÉGOCIATIONS POUR L'ARMISTICE REPRENNENT AUJOURD'HUI

EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.584. — 10 centimes.

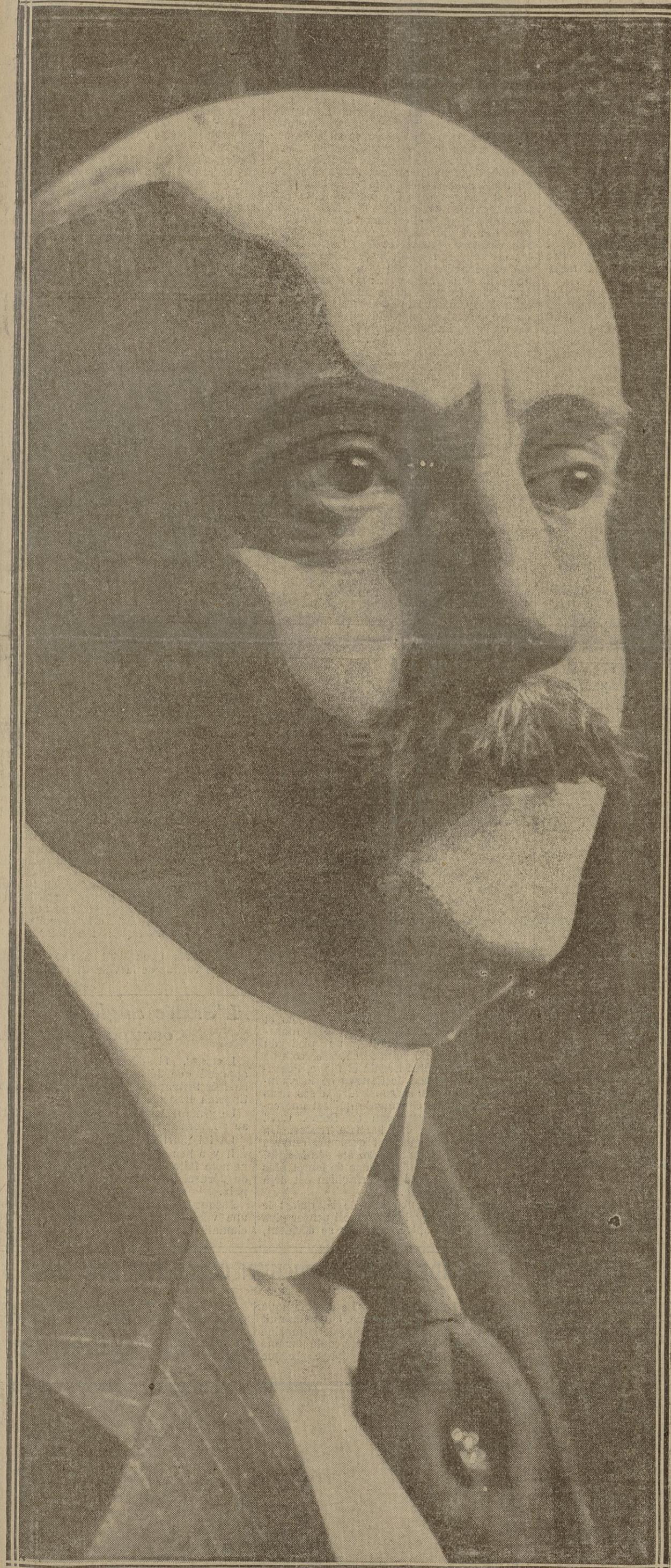
"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Mercredi
12
DÉCEMBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 02.73 - 02.75 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. Tél. Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

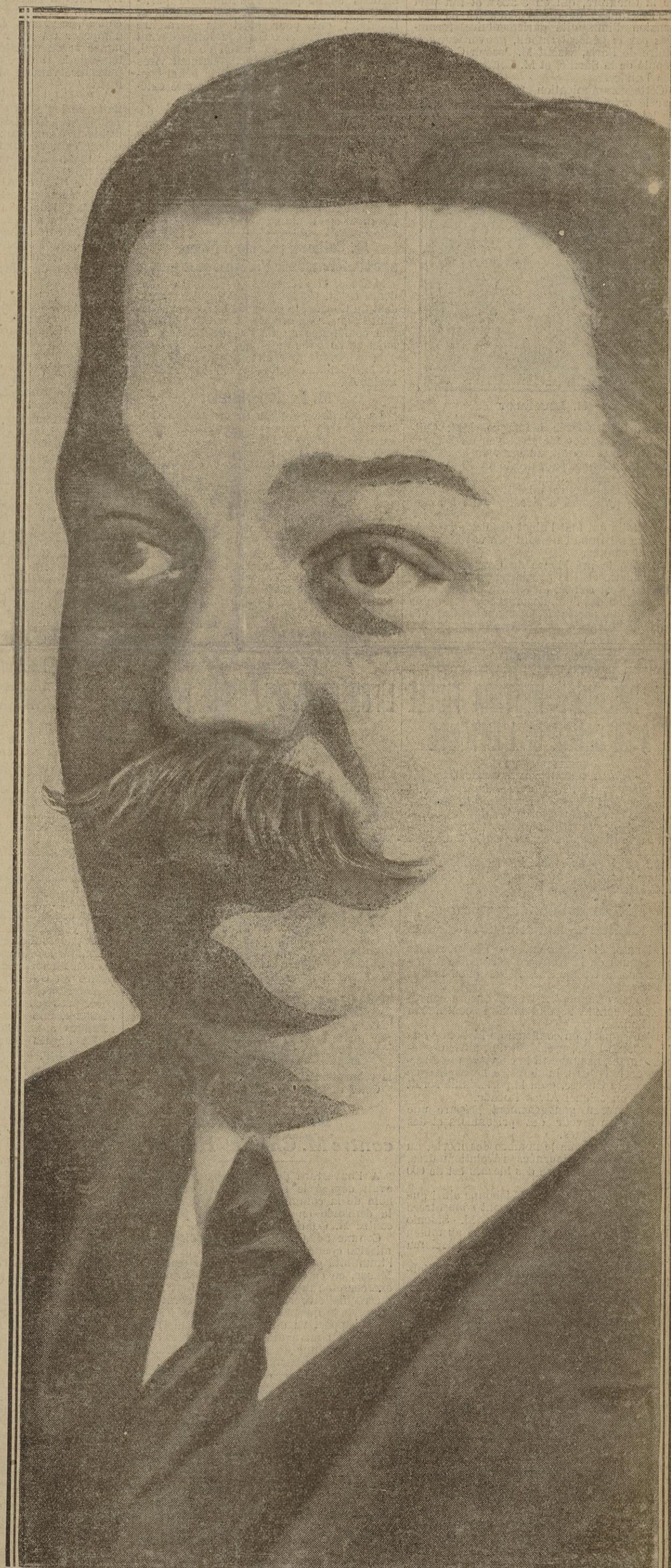
LES DEMANDES DE POURSUITES CONTRE DES PARLEMENTAIRES

LA CHAMBRE EST SAISIE D'UNE DEMANDE
CONTRE MM. J. CAILLAUX ET LOUSTALOT || AU SÉNAT LA COMMISSION CONCLUT A LA LEVÉE
DE L'IMMUNITÉ DE M. CHARLES HUMBERT



M. JOSEPH CAILLAUX, DÉPUTÉ DE LA SARTHE (Phot. Meurisse.)

Hier, à la requête du général Dubail, gouverneur militaire de Paris, le gouvernement a saisi la Chambre des députés de deux demandes de suspension d'immunité parlementaire concernant M. Joseph Caillaux, député de la Sarthe, et M. Loustalot, député des Landes. Les commissaires chargés d'examiner ces demandes seront nommés demain



M. CHARLES HUMBERT, SÉNATEUR DE LA MEUSE (Phot. H. Manuel.)

jeudi par les bureaux. De son côté, le Sénat a été saisi, également hier, du rapport présenté par M. Milliard, au nom de la commission chargée de statuer sur la demande de poursuites déposée par le gouvernement contre M. Charles Humbert. A l'unanimité, la commission conclut à la suspension de l'immunité parlementaire du sénateur de la Meuse.

Le gouvernement a déposé une demande de poursuites CONTRE M. CAILLAUX

La Chambre a été saisie d'une autre demande de levée d'immunité parlementaire concernant M. Loustalot, député des Landes.

Un fait de la plus haute gravité a marqué, à la Chambre, la séance d'hier.

Agissant comme chef de la justice militaire, M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, a saisi à aussif fait part à l'Assemblée, de deux demandes de suspension d'immunité parlementaire, formulées par le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, visent M. Joseph Caillaux, député de la Sarthe, et M. Loustalot, député des Landes.

Cette communication, faite à voix basse par le président entre le dépôt d'un projet de loi et la lecture de demandes d'interpellation.



M. LOUSTALOT

luation, était passée inaperçue. MM. Caillaux et Loustalot n'étaient pas en séance. Mais on remarquait, au banc du gouvernement, M. Clemenceau, président du Conseil, en conversation animée avec M. Aristide Briand et plusieurs ministres. Et la nouvelle ne tarda pas à circuler dans les couloirs.

Les faits qui font l'objet des deux exposés du général Dubail ne sont pas encore exactement connus.

Tant à la présidence du Conseil qu'à la chancellerie et à la présidence de la Chambre, on s'est refusé, en effet, à donner communication des deux documents avant qu'ils n'aient été portés à la connaissance des parlementaires intéressés dont l'un, M. Jo-

seph Caillaux, était hier après-midi absent de Paris. Prévenu télégraphiquement dans la Sarthe, où il se trouvait, l'ancien président du Conseil est rentré dans la soirée.

Nous pouvons dire, toutefois, que les demandes de suspension d'immunité parlementaire dont sont l'objet MM. Caillaux et Loustalot ont pour objet de permettre d'exercer contre eux des poursuites devant la justice militaire en raison de faits qui, s'ils étaient reconnus exacts, seraient visés par les articles 76 à 78 du code pénal concernant les attentats contre la sûreté extérieure de l'Etat.

En ce qui concerne M. Caillaux, la demande retiendrait certaines relations avec Cavallini, Almeryda et les gens du *Bonnet Rouge*. Pour M. Loustalot, elle s'appuierait sur des relations entretenues, en Suisse, avec Abbas-Hilmi, l'ancien khédive d'Egypte.

Aujoutons que la Chambre se réunira dans ses bureaux demain jeudi, à deux heures, pour nommer les commissaires chargés d'examiner des demandes de poursuites.

M. Caillaux préside à Mamers une conférence sur l'origine de la guerre

MAMERS, 11 décembre. — Sous la présidence de M. Caillaux, député, ancien président du Conseil, le général Faurie, commandant la quatrième région, a fait aujourd'hui une conférence au théâtre de Mamers au sujet de l'origine de la guerre, en présence d'un nombreux auditoire. Le général Faurie et M. Caillaux ont été chaleureusement acclamés.

M. Louis Loustalot

La carrière politique de M. Joseph Caillaux est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la retracer.

Quant à M. Louis Loustalot, il est né à Dax le 4 janvier 1861. Il est donc âgé de cinquante-six ans. Conseiller général du deuxième arrondissement de Dax, il se présenta en 1910 aux élections législatives de cette circonscription. Il fut élu au deuxième tour par 8.088 voix contre 14.298 suffrages exprimés.

Le scrutin de 1914, il eut à lutter contre la candidature de M. Nougaret. Il fut élu au premier tour par 7.088 voix contre 6.590 obtenues par son concurrent.

M. Louis Loustalot est inscrit au groupe du parti républicain radical et radical-socialiste.

LA REVOLUTION DE LISBONNE

LE PORTUGAL RESTERA FIDÈLE A LA CAUSE DE L'ENTENTE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

LISBONNE, 11 décembre. — La révolution militaire qui vient de renverser le gouvernement portugais a eu pour but essentiel de continuer la politique des Alliés, en mettant à la disposition de leur cause toutes les forces du Portugal.

Le pays et l'armée sont unanimes dans leur adhésion à la politique de fidélité à l'Alliance. — T. M.

M. Sidonio Paes dirigerait tous les ministères, sauf celui de la Guerre

MADRID, 11 décembre. — Les nouvelles parvenues de la frontière portugaise signalent que la tranquillité règne dans tout le Portugal.

Le gouvernement n'est pas encore constitué. Le comité révolutionnaire continue à fonctionner.

D'autre part, on confirme de Lisbonne que M. Sidonio Paes, président du nouveau gouvernement, assurerait la charge de la direction de tous les ministères, à l'exception de celui de la Guerre, dont le portefeuille sera dévolu au colonel Alves Rosada.

Le nouveau gouvernement prépare une amnistie en faveur des prisonniers et des émigrés politiques.

On annonce que le nombre des morts, au cours des deux journées révolutionnaires, est de 109. Le nombre des blessés est de 600 environ.

Ce soir, la garnison de Lisbonne ainsi que les forces de la marine se sont concentrées au campement de la Rotunda. M. Sidonio Paes a passé les troupes en revue au milieu des applaudissements du peuple qui acclame également la junte révolutionnaire.

L'objet de cette parade militaire était d'obtenir la fraternisation définitive des soldats qui, ces jours derniers, ont combattu pour et contre le nouveau gouvernement. Le défilé, dans l'avenue de la Liberdad, a été magnifique et s'est déroulé au milieu du plus grand enthousiasme.

Dans la matinée, la junte révolutionnaire avait reçu au campement de la Rotunda la mission militaire anglaise.

M. Sidonio Paes a pris la parole au cours de cette réception pour assurer que le Portugal continuera plus vaillamment que jamais la lutte aux côtés des Alliés pour la cause de la liberté et de la civilisation.

Le retour de von Luxbourg à Berlin est ajourné

Le diplomate allemand, prétextant une maladie nerveuse, est entré dans un sanatorium.

BUENOS-AIRES, 11 décembre. — Prétendant une maladie nerveuse, le comte von Luxbourg est entré dans un sanatorium. Son départ à bord du vapeur *Hollandia* est de nouveau ajourné. (Havas.)

LA SEANCE DU SENAT

LA CRÉATION DU CHÈQUE POSTAL A ÉTÉ VOTÉE HIER

Le Sénat a adopté hier les divers articles et l'ensemble de la proposition de loi, déjà votée par la Chambre, ayant pour objet la création d'un système de comptes courants et chèques postaux, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays étrangers et constitue un moyen de paiement et de virement.

Après M. Dupont, rapporteur, qui exposa le mécanisme du système, M. Guillaume Chastenet intervint dans la discussion générale pour réclamer une réforme plus complète en ce qui concerne le chèque postal et aussi, par la même occasion, l'amélioration du matériel postal, télégraphique et téléphonique. Sur la déclaration de M. Clémentel, ministre du Commerce, que le projet ne constituait qu'une première étape, M. Chastenet renonça à soutenir les amendements qu'il avait déposés.

La Haute Assemblée a abordé ensuite, par un intéressant exposé de M. Reynald, rapporteur, la discussion générale du projet, adopté par la Chambre des députés, sur la réparation des dommages de guerre. Cette discussion continuera jeudi.

Les poursuites contre M. Charles Humbert

A l'ouverture de la séance, M. Milliard avait déposé le rapport qu'il présente au nom de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Charles Humbert.

Comme nous l'avons dit samedi, la commission conclut, à l'unanimité, à la levée de l'immunité parlementaire du sénateur de la Meuse, en ce qui concerne les poursuites à exercer en raison des faits qui font l'objet du réquisitoire du procureur général Herbaut, faits que nous avons indiqués ici.

Ce rapport va être imprimé et distribué. Le Sénat pourra ainsi statuer sur ses conclusions à l'une de ses prochaines séances, vendredi probablement.

Nouveau raid anglais sur la Belgique

LONDRES, 11 décembre. — Un communiqué de l'Amirauté annonce :

Durant la journée du 10 décembre, nos avions ont exécuté des reconnaissances au cours desquelles trois de nos appareils ont attaqué et repoussé cinq patrouilleurs et sept grands hydravions ennemis. Deux appareils ennemis ont été détruits et deux ballons d'observation attaqués.

Des tranchées ennemis et une batterie antiaérienne ont été attaquées par nos aviateurs mitraillers.

Un bombardement a été exécuté à midi contre l'aérodrome de Varsenare, sur lequel de nombreuses bombes ont été lancées. Deux coups directs ont été enregistrés. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

EXCELSIOR SUR LE FRONT RUSSE LES NÉGOCIATIONS POUR L'ARMISTICE SERONT REPRISES AUJOURD'HUI

Les maximalistes se trouvent en présence de difficultés grandissantes.

C'est aujourd'hui que doivent reprendre les négociations germano-russes pour l'armistice. Les délégués russes ont été obligés d'accepter, pour les pourparlers, le lieu des Allemands, c'est-à-dire Brest-Litovsk, qui se trouve dans les lignes allemandes. Par le choix, déjà humiliant, de cet endroit, le général Hoffmann a fait en sorte d'imposer un signe visible de la prédominance de sa volonté sur celle des négociateurs de la Russie, considérée comme une puissance vaincue et qui n'a plus qu'à capituler.

A Brest-Litovsk, l'état-major allemand se fait tenir les envoyés de Lénine et de Trotsky à sa discrétion, de les empêcher et d'obtenir d'eux toutes les concessions possibles. C'est une situation difficile pour le pouvoir maximaliste, qui aimerait au moins garder les dehors de l'indépendance et d'une certaine dignité par rapport à l'Allemagne.

Déjà les bolcheviques ont subi un échec sensible dans leur conception d'une paix démocratique, qui a été repoussée par défaite.

Ils voudraient transformer cet échec en un simple retard dans les négociations, retard voulu expressément par eux pour permettre aux Alliés de s'introduire dans la négociation.

Il est donc très sensible que Lénine et Trotsky font machine arrière. Ils se trouvent au plus grave embarras en constatant que les Allemands ne leur facilitent pas la besogne. En réalité, le gouvernement impérial continue à se méfier d'une paix séparée qui risquerait de ne pas être ratifiée par la suite, et il préfère entretenir la Russie dans un état de choses dissolvant qui ne soit ni la paix ni la guerre.

Les maximalistes, s'ils comprennent le jeu de l'ennemi, sont dans l'impossibilité de le révéler au public russe, sinon ils reconnaissent leur propre faillite. Cependant, à l'intérieur, le désordre s'accroît. L'anarchie devient intolérable et oblige tous les éléments d'ordre à se grouper, sous peine de voir les bases de la vie sociale s'écrouler les unes après les autres, tandis que le brigandage sévit sur la Russie entière.

Pour étoffer une opposition grandissante, Lénine et Trotsky sont obligés de recourir à la force. Ils se méfient surtout de la Constituante, dont les dispositions leur sont suspectes.

On peut donc conclure qu'il se passera bien des choses nouvelles en Russie, ayant qu'une solution définitive intervienne dans la question de la guerre et de la paix. — J. B.

Lenine et Trotsky ont communiqué par téléphone avec Kummel et Czernin

PETROGRAD, 10 décembre. — Le pessimisme sevit dans la capitale russe. Il est clair que le gouvernement maximaliste n'a plus son ancienne activité et qu'il est en pleine crise intérieure.

Lenine espère tourner les difficultés du moment en laissant les décisions relatives à l'armistice à la charge de la prochaine Assemblée constituante qui prendrait ainsi cette forme responsabilité.

Le gouvernement semble reconnaître comme impossible de regler la question de la paix sans l'appui des Alliés. Il essaiera donc tout pour inciter ceux-ci à prendre part aux négociations, mais les conditions maximalistes ne sauraient être acceptées, car s'y soumettre équivaudrait à une catastrophe militaire pour la Russie.

Comme les Allemands demandaient l'évaluation du territoire occupé par les armées russes en Galicie, ainsi que du littoral de la mer Noire, les délégués de Lénine devront poser des conditions inacceptables pour l'ennemi, afin que les négociations fassent rompre automatiquement. Lorsque le résultat négatif leur fut connu, Lénine et Trotsky rappelèrent en hâte ces délégués et entrèrent en relations directes, par téléphone, avec Kuhlmann et Czernin. Ils insistèrent pour hâter la paix générale par des négociations auxquelles participeraient, non seulement les représentants militaires, mais les délégués diplomatiques de tous les pays. (Radio.)

Les troupes de Kaledine s'apprêtent à la lutte

HARAPANIA, 10 décembre. — Des informations reçues dans la journée permettent de supposer qu'une action militaire des cosaques contre les forces maximalistes est prochaine.

Une rigoureuse discipline aurait été établie sur tous les territoires du Don par le général Kaledine et l'administration elle-même fonctionnerait dans un ordre absolu. L'approvisionnement de la population ne laisserait rien à désirer et des mesures auraient été prises pour la fabrication d'armes et de munitions.

La proclamation adressée par le Soviet de Petrograd aux garnisons du Don ne paraît pas avoir exercé une grosse influence sur l'esprit des soldats. Toutefois, le général Kaledine, estimant qu'il convenait de ne faire fond que sur la fidélité des cosaques, a licencié ces garnisons dont les hommes ont été renvoyés dans leurs foyers après avoir été désarmés.

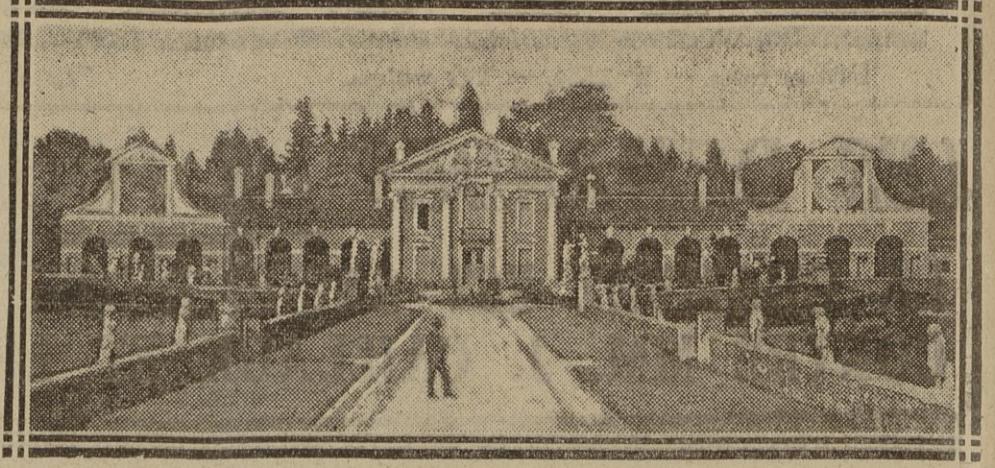
Le général Kornilov collabore étroitement avec le général Kaledine. M. Savinkov, ancien adjoint de Kornilov au ministère de la Guerre, s'occupera plus spécialement de l'administration militaire. Quant à M. Rodzianko, ancien président de la Douma, il présidera une sorte de conseil civil assurant la direction des affaires intérieures sur tous les territoires du Don. (Radio.)

Le ministre d'Allemagne à Stockholm est à Petrograd !

PETROGRAD, 11 décembre. — On signale la présence dans cette ville du baron von Lucius, ministre d'Allemagne à Stockholm. (Radio.)

VÉRONÈSE SOUS LES OBUS

Dans le petit village italien de Maser, la villa Giacomelli, décorée de fresques splendides de Véronèse, est sous le feu de l'artillerie ennemie.



LA VILLA GIACOMELLI

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

ZONE DE GUERRE ITALIENNE, 3 décembre. — Longtemps, je conserverai dans la mémoire ce village se trouve l'autre soir dans l'obscurité entre 1561 et 1580 par Palladio, dont le génie triomphé partout, à Vicence. Au fond d'un jardin peuplé de nobles ou gracieuses statues, la villa développe une longue façade aux arcades fort simples. Au centre, un avant-corps, en forme de temple grec, motif qui se retrouve dans toutes les constructions de Palladio. L'intérieur a été décoré de fresques splendides par Paul Véronèse. D'aucuns soutiennent que ces décos surpassent en beauté les plus belles œuvres de ce maître prestigieux, les plafonds du palais des Doges ou les *Noces de Cana* de l'Académie. Ce sont des scènes empruntées à la Bible ou à la mythologie, d'une conception et d'un arrangement qui rappellent assez bien, ma foi, les fresques de Raphaël et de Jules Romain à la Farnésine. Il y a là, dans des harmonies somptueuses de bleus, de rouges, de jaunes, des déesses avec le sort de mères de jeunes existences, les destinées futures de l'Italie. Dans ce village se trouve la villa Giacomelli, construite entre 1561 et 1580 par Palladio, dont le génie triomphé partout, à Vicence. Au fond d'un jardin peuplé de nobles ou gracieuses statues, la villa développe une longue façade aux arcades fort simples. Au centre, un avant-corps, en forme de temple grec, motif qui se retrouve dans toutes les constructions de Palladio. L'intérieur a été décoré de fresques splendides par Paul Véronèse. D'aucuns soutiennent que ces décos surpassent en beauté les plus belles œuvres de ce maître prestigieux, les plafonds du palais des Doges ou les *Noces de Cana* de l'Académie. Ce sont des scènes empruntées à la Bible ou à la mythologie, d'une conception et d'un arrangement qui rappellent assez bien, ma foi, les fresques de Raphaël et de Jules Romain à la Farnésine. Il y a là, dans des harmonies somptueuses de bleus, de rouges, de jaunes, des déesses avec le sort de mères de jeunes existences, les destinées futures de l'Italie. Dans ce village se trouve la villa Giacomelli, construite entre 1561 et 1580 par Palladio, dont le génie triomphé partout, à Vicence. Au fond d'un jardin peuplé de nobles ou gracieuses statues, la villa développe une longue façade aux arcades fort simples. Au centre, un avant-corps, en forme de temple grec, motif qui se retrouve dans toutes les constructions de Palladio. L'intérieur a été décoré de fresques splendides par Paul Véronèse. D'aucuns soutiennent que ces décos surpassent en beauté les plus belles œuvres de ce maître prestigieux, les plafonds du palais des Doges ou les *Noces de Cana* de l'Académie. Ce sont des scènes empruntées à la Bible ou à la mythologie, d'une conception et d'un arrangement qui rappellent assez bien, ma foi, les fresques de Raphaël et de Jules Romain à la Farnésine. Il y a là, dans des harmonies somptueuses de bleus, de rouges, de jaunes, des déesses avec le sort de mères de jeunes existences, les destinées futures de l'Italie. Dans ce village se trouve la villa Giacomelli, construite entre 1561 et 1580 par Palladio, dont le génie triomphé partout, à Vicence. Au fond d'un jardin peuplé de nobles ou gracieuses statues, la villa développe une longue façade aux arcades fort simples. Au centre, un avant-corps, en forme de temple grec, motif qui se retrouve dans toutes les constructions de Palladio. L'intérieur a été décoré de fresques splendides par Paul Véronèse

LES MAXIMALISTES VEULENT AJOURNER LA CONSTITUANTE

Lenine prendra cette mesure si quatre cents députés au moins ne sont pas présents à la première séance.

PETROGRAD, 11 décembre. — L'ouverture de l'Assemblée constituante avait été annoncée pour aujourd'hui à 14 heures, mais un décret de Lénine prescrit que la session ne sera ouverte que si 400 députés au moins sont présents.

Les dernières nouvelles laissent supposer que l'ouverture en sera ajournée.

Le discours inaugural sera prononcé par le remplaçant du président de la commission préparatoire qui a été arrêté à la chute du cabinet Kerensky.

La présidence sera ensuite passée au moyen d'âge.

Lenine prendra la parole pour rendre compte des actes accomplis par le conseil des commissaires du peuple et pour remettre ses pouvoirs à la Constituante.

Trotsky révoque les ambassadeurs

PETROGRAD, 10 décembre. — Aucun des ambassadeurs, aucun des ministres de Russie à l'étranger n'ayant même répondu à la demande de Trotsky de déclarer si l'on reconnaissait le nouveau pouvoir, un ordre de Trotsky les relève de leurs fonctions sans droit à la retraite.

L'attitude de la Suisse

BERNE, 11 décembre. — Au conseil national suisse, M. Graber, socialiste zimmerwaldien, a demandé au conseil fédéral quelle attitude il comptait prendre à l'égard des propositions de paix du gouvernement maximaliste russe. Il a invité le conseil fédéral à se rallier à la formule de paix « sans annexions ni indemnité ».

M. Ador, ministre des Affaires étrangères, a répondu que le Conseil fédéral n'était pas informé de l'existence du gouvernement de Lénine et que les propositions maximalistes russes avaient été transmises aux empêtres centraux par les diplomates des puissances qui représentaient leurs intérêts à Petrograd. M. Ador a ajouté que le Conseil fédéral devrait la paix, mais qu'actuellement une telle demande traitait en sens inverse de ce désir.

Le Conseil fédéral ne perd pas de vue cette question, mais il ne veut intervenir, qu'au moment opportun.

Le nouveau ministère portugais est constitué

LISBONNE, 11 décembre. — Le ministère est ainsi constitué : Présidence du Conseil, Affaires étrangères et Guerre : M. Sidónio Paes ; Intérieur : M. Machado Santos ; Instruction publique : M. Alfredo Magalhães ; Justice : M. Moura Pinto ; Travail : M. Feliciano Costa ; Marine : M. Arcos Branco ; Commerce : M. Xavier Esteves ; Finances : M. Santos Viegas ; Colonies : M. Tamagnini Barboza, député (Havas).

L'aviation a l'emande compterait 2.500 appareils...

Une information publiée par le *Daily Mail* annonce que l'armée allemande posséderait 2.500 appareils répartis entre 273 escadrilles ; 100 escadrilles d'observation d'artillerie, 80 escadrilles de reconnaissance, 23 escadrilles de bombardement, 40 escadrilles de chasse, 30 escadrilles de combat.

D'après la même note, la production allemande augmenterait rapidement.

Ces chiffres ayant été diversement commentés dans le public, nous avons tenu à connaître le sentiment qui éprouvaient, à cet égard, les meilleurs compétents de l'aéronautique française.

Même si ces données sont exactes, nous n'aurons pas répondu, — ce qui n'est pas prouvé — il ne convient pas de s'en alarmer.

Il est évident que l'aviation est appelée à jouer un rôle de plus en plus considérable jusqu'à la fin des hostilités. Les Américains considèrent cette arme comme l'instrument décisif de la victoire. Aussi, de part et d'autre, travaille-t-on à intensifier la production. Mais, quels que puissent être les efforts de l'Allemagne, soyez assuré que les Alliés conserveront la maîtrise de l'air.

L'ennemi ne se fait, d'ailleurs, aucune illusion à ce sujet. »

LA JOURNÉE JUDICIAIRE

Le capitaine Bouchardon a recueilli, hier matin, dans l'affaire du *Bonnet Rouge*, les déclarations du marquis d'Anselme.

Le lieutenant Jousse en a, de son côté, entendu le chanteur Sottolana sur ses relations avec Cavallini.

Dans l'après-midi, le capitaine rapporteur a entendu MM. Jean Hennessy, député de Barbezieux, et Franklin-Bouillon.

D'autre part, le capitaine Larcher, après avoir reçu la déposition de M. Brizon, député de l'Allier, qui employa le jeune Marc Barrion, a procédé à l'interrogatoire d'identité de l'institutrice Suzanne Dufour. Celle-ci, principale de propagande alarmiste, a été arrêtée à Saint-Lazare.

Les dommages sont estimés à 30 millions de dollars.

Un zeppelin à la dérive dans la mer du Nord

LONDRES, 11 décembre. — Une dépêche d'Amsterdam, datée du 9 décembre, informe qu'un bateau hollandais a croisé l'épave d'un zeppelin dans la zone libre de la mer du Nord : il n'y avait à bord aucun survivant. (Radio.)

La carte de pain

La deuxième commission municipale a exprimé l'avis : 1^o que la carte de pain soit établie dans toute l'agglomération parisienne ; 2^o que les enfants de 10 à 18 ans (au lieu de 16 ans) soient compris dans la catégorie des consommateurs les plus favorisés pour la quantité de pain allouée (600 grammes pour les jeunes gens et 500 grammes pour les jeunes filles).

EVIAN Goutteux CACHAT Eau de Régime par excellence

5 HEURES
DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU MATIN

LA REQUÊTE CONTRE MM. CAILLAUX ET LOUSTALOT

Les griefs mis à la charge de l'ancien président du Conseil se rattacherait aux affaires Cavalini, Almerryda et Bolo.

LES ARTICLES DU CODE QUE VISERAIT L'INQUITALION

C'est aujourd'hui seulement que le rapport du procureur général contre MM. J. Caillaux et Louis Loustalot sera distribué aux députés.

Jusqu'à ce qu'il soit rendu public, aucun certitude ne peut être apportée sur les faits qui sont reprochés aux deux députés.

De ce que l'on sait par les allusions déjà parues dans la presse, on est en droit de supposer que les griefs mis à charge de M. Caillaux se rattachent aux affaires Cavalini, Almerryda et Bolo.

Durant le voyage qui fit M. Caillaux, au début de l'année dernière, il fut à Rome des entretiens avec des personnalités italiennes suspectes.

Ces incidents provoquèrent entre M. Clemenceau, directeur de *l'Homme Enchainé*, et M. Caillaux, une vive polémique.

M. Clemenceau affirmait que M. Caillaux, par ses relations avec Cavalini et d'autres personnes, avait déterminé le gouvernement italien à réclamer l'expulsion d'Italie de l'ancien président du Conseil.

M. Caillaux riposta et mit au défi M. Clemenceau de justifier son accusation par des preuves.

Depuis, l'affaire Cavalini s'est développée. L'enquête faite en Italie — et qui a amené les arrestations de plusieurs personnes — a-t-elle apporté la preuve que M. Caillaux fut coupable d'avoir tenu des propos condamnables ?

Les documents révélés constituent-ils une charge lourde ? Apparemment on a dû en juger ainsi.

En résumé, il s'agirait d'une propagande pacifique conduite par M. Caillaux en Italie.

On sait, d'autre part, que M. Caillaux a été en relations avec Almerryda et ses complices. Une volumineuse correspondance saillante dans les bureaux du *Bonnet Rouge* établirait la véritable collaboration qui aurait existé entre l'ancien président du Conseil et la direction du journal défaitiste.

Enfin, M. Caillaux a reconnu les rapports amicaux qu'il entretenait avec Bolo auquel, on s'en souvient, il fut présenté par M. Maurice Ajam.

Les faits reprochés à M. Loustalot

Les faits reprochés à M. Loustalot se rapportent aussi, croit-on, à l'affaire Cavalini.

Mis en rapport avec ce dernier, qu'il présente à M. Caillaux, le député des Landes se serait rendu en Suisse pour y négocier avec Munir pacha de prétextes pour parler avec ses complices. Une volumineuse correspondance saillante dans les bureaux du *Bonnet Rouge* établirait la véritable collaboration qui aurait existé entre l'ancien président du Conseil et la direction du journal défaitiste.

Enfin, M. Caillaux a reconnu les rapports amicaux qu'il entretenait avec Bolo auquel, on s'en souvient, il fut présenté par M. Maurice Ajam.

Les articles visés

Les faits reprochés à M. Loustalot se rapportent aussi, croit-on, à l'affaire Cavalini.

Mis en rapport avec ce dernier, qu'il présente à M. Caillaux, le député des Landes se serait rendu en Suisse pour y négocier avec Munir pacha de prétextes pour parler avec ses complices. Une volumineuse correspondance saillante dans les bureaux du *Bonnet Rouge* établirait la véritable collaboration qui aurait existé entre l'ancien président du Conseil et la direction du journal défaitiste.

Enfin, M. Caillaux a reconnu les rapports amicaux qu'il entretenait avec Bolo auquel, on s'en souvient, il fut présenté par M. Maurice Ajam.

Les articles visés

Les faits reprochés à M. Loustalot se rapportent aussi, croit-on, à l'affaire Cavalini.

Mis en rapport avec ce dernier, qu'il présente à M. Caillaux, le député des Landes se serait rendu en Suisse pour y négocier avec Munir pacha de prétextes pour parler avec ses complices. Une volumineuse correspondance saillante dans les bureaux du *Bonnet Rouge* établirait la véritable collaboration qui aurait existé entre l'ancien président du Conseil et la direction du journal défaitiste.

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

de commerce ou une convention quelconque, soit avec un sujet d'une puissance ennemie ou avec une personne résidant sur son territoire, soit avec un agent de ce sujet ou de cette personne, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de cinq cents à vingt mille francs (500 à 20.000 fr.) ou de l'une de ces peines seulement.

Pour l'autre inculpation, les articles visés sont les articles 76, 77 et 78 du code pénal, au titre général des « crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ». Ils sont ainsi conçus :

Art. 76. — Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort. Cette disposition aura lieu dans le cas même où lesdites machinations ou intelligences n'auraient pas été suivies d'hostilités.

Art. 77. — Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort. Cette disposition aura lieu dans le cas même où lesdites machinations ou intelligences n'auraient pas été suivies d'hostilités.

Art. 78. — Si la correspondance avec les sujets d'une puissance ennemie, sans avoir pour objet l'un des crimes énoncés en l'article précédent, a néanmoins eu pour résultat de fournir aux ennemis des instructions nuisibles à la situation militaire ou politique de la France ou de ses alliés, ceux qui auront entretenu cette correspondance seront punis de la détention, sans préjudice de plus forte peine, dans le cas où ces instructions auraient été la suite d'un concert constituant un fait d'espionnage.

M. Loustalot est rentré hier soir à Paris

A l'issue de la conférence de Mamers, dont il est fait mention d'autre part, M. Caillaux fut informé par un coup de téléphone de la demande de levée d'immunité parlementaire qui venait d'être présentée devant la Chambre, à la requête du gouverneur militaire de Paris.

Quelques minutes après M. Caillaux monta en automobile et partit pour Paris, où il arriva à neuf heures vingt, à son domicile, rue Alphonse-de-Neuville.

L'ancien président du Conseil s'est refusé à toute interview.

Ce que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ; j'ai un fils qui est lieutenant au front. Que va-t-il penser d'une pareille accusation ?

Le que dit M. Loustalot

M. Loustalot qui n'est pas allé, hier, à la Chambre, a appris par les journaux du soir la demande d'immunité parlementaire déposée contre lui pour « intelligences avec l'ennemi ».

Sur quoi peut être basée la plainte dont je suis l'objet ? nous dit le député des Landes. Je suis un ardent patriote ;

LES COURS

— S. A. R. Madame la comtesse de Paris, après un assez long séjour auprès de S. A. R. l'infante Louise, sa fille, a quitté Madrid pour se rendre à Algésiras, où elle passera l'hiver.

CORPS DIPLOMATIQUE

— M. Lardizabal, ministre de la République de Guatémala, a offert un dîner en l'honneur de S. Ex. l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris et de Mme Sharp.

— De Corfou, on annonce que M. Stevan Pavlovich, secrétaire au ministère, est nommé premier secrétaire à la légation serbe de Paris.

— Mme Vesnitch, femme du ministre de Serbie, est de retour à Paris.

INFORMATIONS

— S. A. le prince Michel Murat est arrivé à Nice, venant de Russie.

— Le maharadjah de Rattan et le prince Sadarshing ont quitté Paris.

— Le ministre de la Marine a décerné la médaille d'honneur en vermeil des épidémies à Mme Barrère, femme de l'ambassadeur de France, infirmière à l'hôpital Saint-Charles, à Rome ; à lady Methuen, l'Hon. Ellen Seymour Methuen, miss Lorna F. Limpus, miss Flora-S. Greig, miss Grace-Octavia Cordel et miss Rosabelle Osborne, infirmières dans les hôpitaux de Malte.

NAISANCES

— La baronne Gaston de Rouville vient de mettre au monde une fille : Christiane.

— Mme de Pamphiloff, née de Boisset, a donné le jour à un fils.

— Mme de Laigne a mis au monde un fils : Michel.

— Mme de Soras est mère d'une fille : Thérèse.

MARIAGES

— Hier a été célébré, en la basilique de Sainte-Clotilde, le mariage de M. Auguste Villemain, ingénieur des mines, lieutenant au 27^e d'artillerie, décoré de la croix de guerre, fils de M. Villemain, inspecteur général des finances, et de Mme, née Richelot, avec Mme l'alexandrine de Reviers de Mauny, décorée de la médaille d'honneur des épidémies, fille du vicomte François de Reviers de Mauny, chef d'escadron d'artillerie, décédé, et de la vicomtesse, née de Chevigné.

DEUILS

Nous apprenons la mort :

— De M. Charles Ballot, agrégé d'histoire, lieutenant au 15^e d'infanterie, chevahier de la Légion d'honneur, trois fois cité, tué à l'ennemi. Il était le beau-frère et le frère de M. et Mme Lucien Mayrargue ;

— Du pasteur Dupont, ancien président du consistoire de l'Église réformée de Saint-Etienne (Loire), qui a succombé, à quatre-vingt-quatre ans, après un ministère de plus de cinquante années.

— De Mme Lauth, mère du colonel d'artillerie, au front ;

— De M. Maxime de La Rocheterie, décédé en son château du Bouchet, à Dry (Loire), à quatre-vingt-un ans, conseiller général du canton de Cléry et membre de diverses sociétés savantes d'Orléans.

BIENFAISANCE

— Un groupe de dames appartenant à la haute société parisienne s'est constitué pour organiser une vente d'éternelles qui aura lieu les 14 et 15 décembre, de 2 à 6 heures, 9, rue Royale, dans les locaux que M. Jansen a mis avec la plus parfaite bonne grâce à leur disposition.

— Cette vente se fera au profit des œuvres suivantes : l'Œuvre du soldat blessé ou malade (section des régions libérées), les Ecoles de la rue d'Eupatoria, où sont élevés de nombreux orphelins de la guerre, et les œuvres sociales antituberculeuses de Charonne.

— La vente ne durera que deux jours ; elle se fera aux conditions les plus avantageuses. Bébés, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures, dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

— Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures, dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

— DEUIL A LA SCABIEUSE

8, rue Salmon-de-Caus

Square des Arts-et-Méiers. Changeant de propriétaire. (Maison spéciale de deux ayant les moins les plus élégants aux prix les plus modestes.)

Deuil à domicile. Téléphone : Archivis 11-34.

(Le Code du Deuil est envoyé gratuitement.)

Entreprise, Decauville, 33, bd Sévigné, Neuilly, fait briques à forfait chez vous, minif, 4 tonnes.

CHARBON

avec tous vos poussiers de

GRAND PRIX, Exposition du Feu 1917.

Blessés, Aménies
FORCE
SANTÉ
VIGUEUR

vous seront rendues
par le

VIN de VIAL
au Quina, Viande
et Lacto-Phosphate de Chaux

Son heureuse composition en fait le plus puissant des fortifiants et le meilleur des toniques que doivent employer toutes personnes débilitées et affaiblies par les angioissances et les souffrances de l'heure présente.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

— YANT ouvert mon journal, j'y ai lu avec une extrême satisfaction que le prix de la viande aux Halles avait baissé considérablement. Le veau est moins cher, le bœuf est moins cher, le mouton est moins cher aussi. Avant la guerre, je ne m'étais, Dieu merci, jamais occupé de ces choses, et même j'aurais trouvé ce souci méprisable. Mais le temps est venu où je regarde avec une mélancolie inquiète le livre de la cuisine.

— Donc, je me réjouis dans mon cœur en pensant que l'addition du soir serait moins forte. Et même je n'eus pas le courage d'attendre la fin de la journée pour en marquer toute ma satisfaction. Lorsque la personne accâtrière qui veut bien poser les plats sur ma table entre dans la salle à manger, je lui dis avec joie :

— Eh bien ? le boucher est devenu moins exigeant, à ce qu'on m'a dit ?

— Elle me regarde avec une stupéfaction véritable et demande :

— Qui c'est qui a dit ça à Monsieur ?

— Monsieur vient de le lire, lui répondis-je. Monsieur a vu dans son journal que le veau, le bœuf et le mouton sont moins chers aux Halles. Par conséquent...

— Par conséquent, dit-elle, la viande est plus chère chez le boucher.

— Oh ! ce n'est pas possible !

— Si Monsieur ne me croit pas, répondit cette femme sur le ton qui convient à l'innocence outragée, si Monsieur ne me croit pas, il n'a qu'à aller demander le prix, quand il descendra. Que Monsieur entre chez le boucher : Monsieur verra ce qu'on lui répondra.

— Ainsi la viande a augmenté ?

— De dix centimes la livre pour le veau. Hier, c'était cinq francs la livre. Aujourd'hui, c'est cinq francs dix.

— Voilà. Désirez-vous quelques lignes de commentaires ? Non, n'est-ce pas ?

Louis LATZARUS.

Les records

Les personnes qui lisent le *Journal Officiel* y trouvent quelquefois de petits avis annonçant qu'il a été versé au Trésor, à titre de restitution anonyme, une somme qui varie de vingt-cinq centimes à plusieurs centaines de francs.

Ces avis pourraient être considérés comme une manifestation vivante du reprends.

Un monsieur a frustré le fisc, soit en présentant un litre d'eau-de-vie sans payer les droits, soit en faisant une fausse déclaration de succession, soit de toute autre manière. Un beau jour, le remords le prend. Cet ardent qui a gardé lui brûlé les doigts. Il ne faut plus le conserver dans sa poche. Il faut qu'il le rende à qui-de-droit.

Seulement, s'il allait trouver le fisc et dire :

— Je vous ai fait tort de cinquante centimes, dans telle circonstance : les voilà !

Le fisc s'empresse de le récompenser

de son bon mouvement en le poursuivant avec toute la rigueur des lois, afin de lui infliger des amendes, lourdes droits, et autres peines tout à fait désagréables.

Pour éviter cette éventualité et satisfaire son remords au meilleur compte, le coupable effectue sa restitution sous forme anonyme. Il est soulagé, l'Etat n'y perd rien, et il n'atteint pas de casier judiciaire.

M. L.-L. Klotz, ministre des Finances, vient de prendre un arrêté pour réglementer la publicité à donner à ces actes d'honnêteté tardive.

Nous croyons pouvoir dire que plus cette publicité sera étendue plus elle sera utile. Elle pourra créer une émulation très profitable au Trésor. Car, en somme, s'il n'est pas agréable d'être connu quand on commet un petit vilainie, on doit éprouver un certain plaisir à se dire :

— Ce généreux anonyme dont tout le monde parle, c'est moi !

La question des talons

— L'Académie de médecine a pris nettement position contre les hauts talons, au nom de la santé féminine.

Cette campagne n'est pas nouvelle. Au temps de la reine Victoria, les lèvres d'hygiène anglaises l'avaient menée avec tant d'ardeur que la souveraine crut de son devoir de donner l'exemple : un jour, elle y avait une corbeille de belles plantes en fleurs.

— Qu'est-ce que cela ? demanda le monsieur.

Le patron lui parla à l'oreille :

— Du tabac, mais il ne faut pas le dire : cela pourra m'attirer des ennemis. Quoique je ne songe pas à en faire la récolte, vous pouvez en être sûr.

— Vous avez raison, dit le monsieur, il faut être d'autant plus prudent qu'on ne sait jamais à qui on a affaire. Je suis inspecteur des contributions indirectes...

Et le digne hôtelier eut beau affirmer qu'il ne pensait qu'à l'ornementation de son jardin, il n'en fut pas moins frappé d'ardeur que la souveraine crut de son devoir de donner l'exemple : un jour, elle y avait une corbeille de belles plantes en fleurs.

Car telle est la rigueur du fisc. Même en consentant à payer l'impôt, vous n'avez pas le droit de cultiver le tabac si vous ne vous soumettez pas aux autorisations pré-

établies et à toutes les surveillances qui font de cette culture tout autre chose qu'une culture d'agrément.

Conclusion : la culture du tabac diminue d'année en année en France : on est obligé de recourir à l'importation, et, le jour où l'importation rencontre des difficultés, les fumeurs protestent, et le fisc est en déficit.

— A vouloir trop gagner...

L'homme-canon

Mourir en pleine guerre et loin des combats quand on s'appelle l'homme-canon, c'est d'une tristesse paradoxale.

C'est pourtant ce qui vient d'arriver à M. Vuillod, trésorier payeur général à Madagascar.

M. Vuillod avait été maire de Saint-Claude, puis député de cette ville. Quand il arriva à la Chambre, ses ennemis racontaient qu'il avait exercé la profession d'homme-canon dans les fêtes foraines.

La vérité était que M. Vuillod était un homme bâti en force, qui, peut-être, un jour de gaieté avec des camarades, avait parié, dans un cirque forain, de répéter le tour bien connu qui consiste à tenir sur l'épaule un canon pendant qu'on le tire.

De là la légende.

D'après cette légende, on s'attendait à voir arriver au Parlement un foudre de guerre, un de ces députés combattifs qui ne peuvent se passer de mettre le trouble dans les séances les plus calmes.

Mais M. Vuillod était un colosse du genre doux, comme beaucoup de colosses, qui ne faisait aucun bruit, qui signait des ordres du jour de confiance et qui n'intervenait pas pour apaiser ses collègues les jours d'orage.

Il passa ensuite au Sénat, où sa place était tout marquée. Non réélu, il entra dans la finance coloniale.

C'est à peine si l'on se souvient de lui à la Chambre.

LE PONT DES ARTS

De M. Eugène Joliette on annonce un nouveau livre : *Little Dolly*, histoire d'une jeune fille anglaise, mi-française — une véritable femme-enfant, au charme étrange, avec tous ses joies et ses peines, son ingénuité, ses réves.

Une petite rectification s'impose au sujet du livre de M. Calloch, dont nous parlions lundi. Le breton, comme le gallois, n'emploie que des caractères latins. Il en est de même du gaélique d'Irlande et de Man. Au contraire, le gaélique d'Irlande a conservé un alphabet fort artistique, directement dérivé de celui des anciens manuscrits. Mais, en Irlande aussi, l'accroissement du nombre des publications en gaélique développe la tendance à l'usage des caractères vulgaires, qui facilitent la composition. En ce moment même, on annonce que le prochain livre du chanoine P. O'Leary, le père de la littérature gaélique moderne, sera imprimé en caractères latins.

La vente des livres modernes, manuscrits et autographes provenant de la bibliothèque de M. J. L. P. s'est poursuivie, hier, à l'hôtel Drouot. Cette deuxième vente a été tout aussi animée que celle de la veille et, comme elle, nous a valu des enchères intéressantes et très disputées.

Voici quelques prix que nous avons retenus parmi les plus élevés :

Le *Jardin de Bérénice*, par Maurice Barrès, Paris, Perrin et Cie, 1891, exemplaire sur papier de Hollande de l'édition originale, 363 fr. ; les *Racines*, du même auteur, édition originale sur papier du Japon, 110 fr. ; *L'Amour impossible*, de Barbey d'Aurevilly, édition originale (1841), avec reliure de l'époque, 1.920 fr. ; *Le Dandysme et de G. Brummel*, du même auteur, édition originale sur papier de Hollande, 350 fr. ; les *Poésies*, du même auteur, édition originale, tirée à trente-six exemplaires, 315 fr. ; et, enfin, de Barbey d'Aurevilly : *L'Ensorcelée*, édition originale, 520 francs ; *Un Prêtre marié*, 2 volumes de l'édition originale, sur papier du Japon, 1.800 fr. ; *Europa de Guérin Reliquiae*, en collaboration avec G.-S. Trebutien, 755 fr.

Les œuvres de Baudelaire sont montées à des prix plus élevés encore. Les *Fleurs du mal* (Poulet, Malmaison et de Broise, 1857, édition originale 800 fr. ; la deuxième édition du même ouvrage, augmentée de trente-cinq poèmes nouveaux, 2.500 fr. ; la première édition collective des *Œuvres complètes*, 7 volumes in-12, reliure de Smears, 1.410 fr.). Enfin, le prix des autographes du « poète maudit » a varié entre 300 et 550 fr.

Mais le « clou » de cette deuxième vente fut le prix atteint par le précieux exemplaire des *Fleurs du mal*, imprimé sur papier de Hollande et portant cette dédicace de la main de Baudelaire : « Mon bien cher Théophile, la dédicace imprimée à la première page n'est qu'une ombre très faible de l'amitié et de l'admiration véritable que j'ai toujours éprouvée pour toi. Tu le sais. Ch. Baudelaire. »

Cet exemplaire unique a été adjugé pour la somme de 14.601 fr. C'est le record du prix atteint en vente publique par les *Fleurs du mal*.

LE VEILLEUR

par Lucien Métivet.

(L'Académie de Médecine a fulminé contre les chaussures à la mode.)



LES LIVRES

vers lui, attiré par une curiosité avide. Quant à Nelson Brown, il allumait froidement une nouvelle cigarette.

Déjà, Sermeuse s'était penché sur les épreuves et les feuilletait avec fièvre.

— Lundi, 3 décembre ! rugit-il, plutôt qu'il ne crie. C'est mon jour !... Oui, me voici... C'est bien moi !...

— Vous voyez, observa Nelson Brown, que l'autoscope est un enregistreur fidèle...

— Mardi, 4 décembre ! poursuivit Sermeuse.

Et il détourna les yeux en murmurant :

— Non... je n'ose pas... je n'ose pas...

— Du courage, mon ami, fis-je en lui serrant la main.

Il ramena lentement un regard égaré sur les épreuves. Et, soudain, il vociféra :

— Mardi, 4 décembre !... Rien !... Rien !

Rien d'intéressant, en tout cas... Aucun homme !...

— Peut-être y eut-il contre-ordre ce jour-là, remarqua Nelson Brown... Ce sont des choses qui arrivent...

Sermeuse continuait à feuilleter les épreuves :

— Mercredi, 5 décembre... Encore moi !... Jeudi, 6 décembre, toujours rien !... Mlle Charlequine aurait-elle éventé mon stratagème ? fit Nelson Brown, légèrement déconcerté.

— Jeudi, 6 décembre ! hurlait Sermeuse... Encore moi !... Vendredi 7 décembre... Ah ! le voilà... le voilà !... C'est vrai qu'il a l'air d'un vieux, bien que je ne l'aperçoive que de dos, debout, le chapeau à la main !... Mais c'est sa figure, sa figure que je voudrais voir !...

— Vous la trouverez, sans doute, sur les épreuves suivantes, dit Nelson Brown rassuré.

— Vous avez raison... Voyons les épreuves suivantes... Buvez le calice jusqu'à la lie... Oh !... Ah !... Oh !... Allons donc !... Suis-je devenu fou ?...

— Qu'y a-t-il ? interrogea le maître.

— Mais c'est moi !... C'est moi qui suis sur ces épreuves...

— Vous ! protesta Nelson Brown...

Vous !... Mais ce n'est pas votre jour !...

— En effet, déclara Sermeuse déçue, paré... Ce n'est pas mon jour... Mais si !...

Attendez donc !... Je me rappelle parfaitement que, le vendredi 6 décembre, je suis allé voir Charlequine... C'était pour lui annoncer que je n'étais pas libre le lendemain !... Et, naturellement, le samedi, il n'y a rien !... Ni le dimanche, d'ailleurs, ni le mardi suivant, ni le jeudi !... Rien !... Et dire que j'ai pu soupçonner cette pauvre enfant !... Quand j'y pense... Ah ! tenez !...

Et, saisissant les épreuves photographiques, les froissant, les déchirant, Sermeuse les jeta à la tête de Nelson Brown.

— Qu'est-ce à dire, mon cher monsieur ? fit celui-ci en se redressant.

Sermeuse s'était planté devant lui, les bras croisés.

— Et, d'une voix tonnante,

— Cela veut dire, illustre détective, que votre science, votre perspicacité, vos lumières facultés de déduction vous ont conduit à mener votre enquête de telle sorte que vous êtes arrivé à découvrir celui-là même qui s'adressait à vous pour être renseigné !... Cela veut dire que vous êtes très fort pour trouver les gens qui ne se cachent pas !... Cela veut dire, enfin, que vous êtes la dernière des moules !...

Puis, s'adressant à moi, sans se soucier davantage de Nelson Brown effondré, écrasé :

— Seulement, entre nous, voyons, mon cher, je n'ai tout de même pas l'air si vieux que ça !...

Adrien VELY.

LE COURAGE, par MM. les docteurs Louis Huot et Paul Voiveneil

LES ENFANTS DU GHETTO, par Zangwill, traduction de Pierre Mille

Prurigo, scrofule, stupre, vermine, famine, toutes les plaies de l'Egypte, mais non pas celle de la stérilité... Marmaille gourguante, errante, famélique, dépenaillée... La juiverie de Londres... C'est, en quelque sorte, la Maternelle israélite, mais transfigurée par le sentiment messianique de la race, par cet espoir, par cette flamme vacillante et inextinguible que le peuple élu et maudit balance comme une lampe miraculeuse sur le chemin de son exode éternel.

Entre tant d'épisodes inoubliables, le plus impressionnant, à mon gré, c'est celui d'Anna.

Cette piéliste exaltée aime un renégat. Après avoir longtemps lutté avec elle-même, comme Jacob avec l'ange dans la nuit, elle cède... Son cœur farouche se fond comme le cire. Elle se résout à fuir, avec le séducteur indigne, sa famille et sa foi. Mais elle va prier à la synagogue... Elle revoit l'arche sainte, surmontée des tablettes de pierre du Décalogue. Elle pleure, elle demeure vierge et fidèle. Comme la fille de Jephé, symbolise-t-elle pas cette race nomade, miraculièrement immuable dans son idéal ?

FRANZILLI, par Jean Bestières

Vieux sujet toujours séduisant, toujours printanier, toujours scabreux : l'envie de la puberté chez un jouvenceau. C'est, si l'on veut, Chérubin, Daphnis et Chloé... Mais notre Chérubin-Daphnis est exalté, et il a deux Chloës autour de sa goûtière : l'une très mystique, l'autre très émoustillée. Il s'prend de la lutine qui s'en rit... et le pauvre s'aperçoit que le cœur a aussi ses souffrances et ses infirmités...

Jean-Jacques BROUSSON.

LES THÉATRES

PORTE-SAINT-MARTIN. — Grand-Père, pièce en trois actes, de M. Lucien Guiriat

M. Degroux..... MM. Lucien Guiriat L'Évêque..... Duquesne Hubert Lacroix..... Louis Gauthier Cartier..... Joffre François Degroux..... Pierre Renoir Monteur..... Henri Roussel Le capitaine Bouffard..... Paul Bert Baudoin..... Henriot Victor..... Marcelle Lender Clotilde Cartier..... Gabrielle Dorziat Louise Degroux..... Marie-Laura Hélène Degroux..... Jeanne Desclos Mlle de Fières..... Louise Marquet Génieve Cartier..... Andrée Pascal Annette..... Juliette Boyer

Pour la première fois depuis trois ans, nous avons eu hier, à la Porte-Saint-Martin, la grande générale du temps de paix et la pièce qui, selon l'expression consacrée, « va aux nues ». On n'a cependant pas dit, comme l'autre jour au théâtre Antoine, que la comédie nouvelle, fût « l'acte de guerre » ; on l'a fait pu, car M. Lucien Guiriat a fourni un argument de la meilleure qualité aux partisans du commandement unique. Grâce à lui, nous avons eu un de ces ensembles dont jamais on ne parle — qui sait pourquoi ? — qu'à propos des pièces du Théâtre-Français et qui on admire quelquefois — rarement — que vous êtes la dernière des moules !...

— Que Grand-Père soit une pièce de comédien, avec les ordinaires défauts du genre, la chose était si prévue qu'on a eu plaisir la surprise de ne pas les apercevoir du premier coup, et ce n'est pas là le moindre tour d'adresse de l'auteur. M. Guiriat l'a exécuté, semble-t-il, sans effort, grâce à une extraordinaire sûreté de goût et à une mesure si parfaite qu'elle diffère peu du grand art. Il

y a mieux encore. La fable est romanesque, et l'auteur ne s'est nullement piqué d'échapper aux conventions : il se pique plutôt de les connaître et d'en user à merveille ; mais l'interprète est le plus naturel de nos comédiens, et la collaboration de ces deux personnes, qui, pratiquement, n'en font qu'une, a obtenu un admirable résultat : d'un bout à l'autre de cette pièce qui ne vise qu'à l'agrément, le spectateur a le sentiment et l'émotion de la vérité.

L'histoire est d'ailleurs touchante, vraisemblable, et seuls les procédés de mise en œuvre pourraient sembler un peu théâtre. François Degroux, fils d'un riche imprimeur, a commis des erreurs de jeunesse assez fâcheuses, et son beau-frère, bourgeois rigoureux, l'a retranché de la famille. Il vit d'expéditions ; on souhaiterait qu'il passe au moins l'Océan. Il s'y résout enfin et, ayant enfant qu'il a recueilli, qu'il faille passer pour sa fille. Hélène ne tarde pas à devenir le souffre-douleur de son oncle et de sa tante ; mais le vieux grand-père — qui a horreur de son gendre (l'horreur des méchants est le commencement de la bonté) — le vieux grand-père prend Hélène sous sa protection et bientôt en rafle...

Ce serait trahir l'auteur et déflorer le plaisir des spectateurs que de leur conter ce qui s'ensuit. Qu'ils ne disent pas qu'ils se devinent, d'après cette donne première : M. Guiriat est beaucoup trop astucieux pour n'avoir pas offert à son public, de scène en scène, justement ce qu'on n'attendait pas et que l'on se flatte, après coup, d'avoir pressenti et désiré.

Cet artiste hors de pair a toujours trop bien traité les auteurs qu'il interprète pour n'avoir pas le droit, une fois par hasard, de se traîner lui-même aussi bien.

Vous pouvez croire qu'il en a usé. Mais il s'est fait également un devoir de n'éclipser personne ; autour de lui, Mmes Jeanne Desclos, Lender, Dorziat, Andrée Pascal, Marie-Laure, Louise Marquet ; MM. Joffre, Gauthier, Renoir, Roussel, Duquesne ont participé, de tout le meilleur de leur talent, et on peut dire de tout leur cœur, au considérable succès de Grand-Père.

Abel HERMANT.

THÉ DE L'APOLLO
20, rue de Clichy. — Entrée libre.
Les dernières créations de nos grands couturiers

Gaumartin. — Des scènes très comiques, des ballets bien réglés, des costumes originaux de Tiburce, et des interprètes de choix contribuent au grand succès de La Jambe ! qui fait salle comble.

CASINO DE PARIS
16, rue de Clichy. — Téléph. Cent. 8635

GABY DESLYS et HARRY PILCER

CE SOIR
INAUGURATION de la NOUVELLE SALLE et PREMIERE REPRESENTATION de LAISSE-LES TOMBER !

Revue en deux Actes et 50 Tableaux de MM. Georges Arnould et Jacques-Charles En collaboration avec M. Jacques Brusquet

Mise en scène de M. Jacques-Charles

50 DECORS NOUVEAUX, 800 COSTUMES

LOUVAIN D'HECASSA VANNIA CHRISTIANE G. RITTER P. DARTOIS ESSLY

Rose AMY

PRETTY MYRTILL MAGNARD 50

SHERBO AMERICAN et BAND 300 ARTISTES CLOUS

LES 48 BEAUTIES GIRLS et BOUCOT

Il ne reste plus que quelques fauteuils jusqu'à la représentation de samedi.



LES PILULES PINK

Ne trompent pas leur Monde.

« Tu peux croire ce que je te dis là. Il y a 20 ans, j'étais faible et pâle comme toi aujourd'hui. J'étais toujours fatiguée et je souffrais continuellement de maux de tête, de maux d'estomac et de douleurs dans le dos, on me disait que je n'avais pas de sang, que j'étais anémique et on me faisait prendre toute sorte de choses, mais je ne me remettais pas.

« Eh ! bien, les Pilules Pink m'ont guérie. Elles m'ont donné du sang, des forces, de l'appétit et grâce à elles j'ai bientôt retrouvé mes couleurs, ma santé et ma gaieté.

« Fais donc comme moi, prends des Pilules Pink et tu te sentiras revivre. »

3 fr. 50 la boîte
plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.



dans toutes les pharmacies.

Capucines. — L'amusante revue de Rip, A part ça... continue sa triomphale carrière. Chaque soir, le public applaudira très chaleureusement Mles Nina Myral, Rysor, Divine, Renaissance, 8 h. 30, les Drages d'Hercule, Cluny, 8 h. 30, Quatre femmes et un caporal, Déjazet, 8 h. 30, les Femmes à la caserne, Edouard-VII, 8 h. 35, le Feu du voisin, Femina, 8 h. 30, Gobette of Paris. Loc. Wag. 29-78, Grand-Guignol, 8 h. 30, la Grande Epouvante, Capucines (Tol. Gut. 56-40), 8 h. 30, à part ça, le Grand Jeu, le Prologue, Comédie-Marginé, 8 h. 30, Tu as tué au Range, Chat, Caumartin, 8 h. 45, la Jambe ! fantaisie-revue en 2 actes et 25 tableaux.

Palais-Royal, 8 h. 30, le Compartiment des dames seules.

Athénée, 8 h. 30, le Marchand d'estampes.

Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, Madame et son fillet.

Nouvel-Amphithéâtre, 8 h. 30, le Système D.

Renaissance, 8 h. 30, les Drages d'Hercule.

Cluny, 8 h. 30, Quatre femmes et un caporal.

Déjazet, 8 h. 30, les Femmes à la caserne.

Edouard-VII, 8 h. 35, le Feu du voisin.

Bauches, 8 h. 30, Tu as tué au Range.

Comédie-Marginé, 8 h. 30, la Mariée du Touring Chat.

Caumartin, 8 h. 45, la Jambe ! fantaisie-revue en 2 actes et 25 tableaux.

SPECTACLES DIVERTISSEMENT

Folies-Bergère, 8 h. 30, la Revue féerique.

Olympia, 8 h. 30, Vingt vedettes et attractions.

Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, H. Pilcer,

Boucet, Rose Amy dans la revue Laissez-les tomber.

Ba-Clan, 8 h. 30, Ca mord, grande revue d'hiver. Mat. jeudis, dim. et fêtes. Loc. Rog. 30-12.

Nouveau-Cirque, tous les soirs, sauf lundi. Matinée mercredi jeudi, samedi et dimanche.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Fille des flots, la Secrétaire privée. Loc. 4, r. Forest, 11 à 12 et 15 à 17 h. Tél. Marcadet 16-73.

Select, 27, Bd Italiens. Mat. 2 h. 15. Soir 8 h. 30: Christus.

A L'UNIVERSITE DES ANNALES

Mme Myriam Henry est une évoquatrice admirée de l'Orient. Elle parlait avant-hier, à l'Université des Annales, de l'Arabie. Sa leçon pleine de parfums, de légendes, de paysages célébrant le désert arabe, le poème d'Antar eurent un succès considérable partagé par Mme Alice Salvadore. Cette conférence remarquable sera publiée dans le Journal de l'Université des Annales, 51, rue Saint-Georges.

COURS ET CONFERENCES

A l'Université des Annales, 51, rue Saint-Georges, aujourd'hui mercredi, à 2 h. 15, Quelques chefs-d'œuvre de la chanson populaire, conférence par M. Jean Richépin.

La Banque Nationale de Crédit

reçoit sans frais et facilite les souscriptions ; elle remet gracieusement une affiche de Sem ou de Georges Scott.

Guichets de souscription ouverts :

20, Rue Le Peletier.

16, Boulevard des Italiens.

168, Avenue Victor-Hugo.

PETITES ANNONCES

(Réception des ordres au guichet et par correspondance)

II, boulevard des Italiens (2^e)

Entrée particulière

Tél. : Central 80-88. Adresse télégr. : Hugman-Paris.

La ligne se compose de 38 lettres ou signes

DEMANDES D'EMPLOI 1 fr. la ligne.

Jeune fille sérieuse désirerait trouver place de prime l'étude mécanique, la remplace par un travail intell. qui économise des années d'études, enseigne en quelques leçons plus que des années d'études, fait tout comprendre. Prépa au profess., diplômes, Violon, chant, solf. Demander tr. intér. programme, gratuit et fco. L.-R. SINAT, 6, carref. Odéon, Paris.

APPARTEMENTS MEUBLÉS 4 fr. 50 la ligne.

A part, meuble 8 pièces, près du Bois ; électrique, à chauff. fâche. — Neuvezel, 51, bou. Exelmans.

PENSIONS DE FAMILLE 4 fr. 50 la ligne.

J-les-Pins (A.-M.). Exposition Midi, vue mer et mer. — Entrée particulière. Vie de famille. — Ed. Lecoq, propriétaire.

HOTELS Paris

HOTEL CRILLON, place de la Concorde.

HOTEL MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). Restaurant très recherché.

HOTEL ROBLIN, 6, rue Chauveau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

HOTEL ROCHAMBEAU, 4, rue La-Boëtie (Madeleine-grands Boulevards). — Confort. Pension.

LOCATIONS 4 fr. 50 la ligne.

Jeune ménage dés. louer ch. m. avec électr. dame dist., 7 min. gare Meudon, 22 Jardies, Bellevue.

2 belles chamb. meubl. av. cuisine, eau, gaz, élect. de pavillon, 7, rue d. Chambord, Bois-Colombes.

Désirez trouver logement 3 pièces 17^e ou 18^e arrond.

1^e 500 à 600 francs. Un an payé d'avance. Ecrire avec détails. M. Branton, Villers-Saint-Sépulcre (Oise).

OFFRES D'EMPLOI 1 fr. la ligne.

On dem. début h. et f. dist. désir. Jour du cinéma. Institut l'Art, 5, cité des Fleurs (17^e), de 2 à 4 h.

Huilerie-Savonnerie demande représentants partout. Conditions très avantageuses. — Gras, 70, rue de Paradis, Marseille.

Hôtel Mondial, cité Berrière, demande dame pour emplois de caissière. Bonnes références. Bonne écriture. Anglais ou espagnol.

On dem. infirmière, 18, r. Léonard-de-Vinci, 1 h. à 3 h.

SUCCESSIONS, TESTAMENTS 2 fr. la ligne.

Avocat spécialiste, 4, square Mauberge, Paris.

Lombard, 185, r. Ordener. Div. à f. T. procès. 3 à 6.

LEGONS 4 fr. la ligne.

LECONS DE PIANO. — Mme S. Faure (élève de prix de Rome). Ecrire 5, rue André-Gill, Paris.

Espagnol. Leg. pratiques, méth. rap. traduct. à dom. — Ecr. Mme Fraper, 20, Bd Saint-Michel.

Angl. exp. don. leg. méth. rap. Hubert, 9, r. St-Didier.

Apprenez rapidement la comptabilité par correspondance sans quitter emploi ; conditions avantageuses. Notice gracie. — Cours pratique de Comptabilité, Berck-Plage.

Anglais, Legons séries, 3 fr. Pheue chez elle. — A. Miss Wonnacott, 32, r. des Sts-Pères (7^e). H. ref.

STENO-DACTYL, jr. sr. Mme Buel, 8, Bd St-Martin.

Anglais par Française diplômée ayant vécu 3 ans en Angleterre. Legons domicile heure, 4 francs. Ecrire : Mme Guillain, 231 bis, rue Lafayette (10^e).

Russe prof. dipl. leg. traduct. — Mme Bogdova, R. 32 bis, rue Lacépède (6^e).

Russe, français, anglais, leçons, traduct. Ecrire : Mme M. Malhotra, Bureau 26.

COURS, INSTITUTIONS 2 fr. la ligne.

Legons pratiques de Sténo, Dactylo, Comptabilité, Commerce, Langues, etc. Legons sur place, le jour ou le soir et par correspondance. Ecole PIQUER, 53, r. de Rivoli, Bd Poissonnière, 19, et r. de Rennes, 147.

ECOLE ROY, 7 rue Lagrange, Paris (5^e). Sténo-graphie, Dactylogr., Comptab., Commerce, Langues.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

APPLICATIONS TOUS LES JOURS, MÊME DIMANCHES ET FÊTES, DE 9 H. à 7 H. — MÉTRO : LOUIS-BLAIS.

LA HERNIE N'EXISTE PLUS pour celles qui adopte le Nouvel appareil sans ressort de A. CLAVERIE, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le Traité de la Hernie, envoyé gratis par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.